



PROVINCE DE QUÉBEC  
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI  
VILLE DE BROMONT

**OBJET: SÉANCE SPÉCIALE DU 22 MARS 2004 À 20 HEURES**

## **ORDRE DU JOUR**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
  - 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2004
  
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
  - 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 1<sup>ER</sup> MARS 2004
  
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 10 MARS 2004
  - 3.2 DÉPÔT DU REGISTRE POUR RÉFÉRENDUM RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 882-2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT AUTORISANT LE PAIEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DANS LE CADRE DU PROJET DU CARREFOUR CHAMPÊTRE ET PRÉVOYANT UN EMPRUNT D'UNE SOMME DE SIX CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS DOLLARS (612 500 \$) À CETTE FIN »
  
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
  - 4.1 GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS 2004
  
5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
  - 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE TROIS MILLIONS CENT QUARANTE MILLE DOLLARS (3 140 000 \$) RELATIVEMENT

À :

- A) LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS
- B) LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, SECTEUR DES RUES CHAMPLAIN, DE LÉVIS ET DES PENTES, DE NICOLET ET DE CHARLEVOIX
- C) LA RÉALISATION DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 885-2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE TROIS MILLIONS CENT QUARANTE MILLE DOLLARS (3 140 000 \$) RELATIVEMENT

À :

- A) LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS
- B) LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, SECTEUR DES RUES CHAMPLAIN, DE LÉVIS ET DES PENTES, DE NICOLET ET DE CHARLEVOIX
- C) LA RÉALISATION DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX »

5.3 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

5.4 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 886-2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ »

## 6. **RÈGLEMENTS**

## 7. **AFFAIRES COURANTES**

### 7.1 **TRÉSORERIE**

7.1.1 SIGNATURE DES CHÈQUES

### 7.2 **TRAVAUX PUBLICS**

7.2.1 CRÉATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION RELATIF À L'APPEL D'OFFRES TRV-01-2004, CONCERNANT LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, DE DRAINAGE ET DE CHAUSSÉE DANS LE SECTEUR DE LA MONTAGNE

### 7.3 **URBANISME**

7.3.1 ÉCHANGE DE TERRAINS, PROJET « CERCLE DES CANTONS »

7.3.2 ÉCHANGE DE TERRAINS ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET SKI BROMONT.COM, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

#### **7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX**

#### **7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

7.5.1 SUBVENTION ACCORDÉE AU CLUB DE L'ÂGE D'OR D'ADAMSVILLE

#### **7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

7.6.1 RUE CHOINIÈRE : PROLONGEMENT DE LA ZONE « 50KM/H »

#### **7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE**

7.7.1 REMPLACEMENT DE L'ARTICLE 4 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 882-2004

7.7.2 REMPLACEMENT DE L'ARTICLE 4 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 883-2004

7.7.3 MODIFICATION DU TROISIÈME PARAGRAPHE DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2004-01-022

### **8. DIVERS**

### **9. AFFAIRES DU PERSONNEL**

9.1 EMBAUCHE D'UN GÉOMATICIEN

9.2 EMBAUCHE D'UN ARPENTEUR GÉOMÈTRE

### **10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

10.1 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 11 MARS 2004

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.